Compte rendu du Conseil d'Administration du Collège Albert Camus
du lundi 27 septembre 2021
sous la présidence de M. Ghislain Lhommeau-Retailleau, principal

Etaient présents :

- Mme HEJOAKA, principale adjointe,
- M. KAMINSKA, gestionnaire,
- Mme GACE, conseillère principale d'éducation,
- Mme PEZAVANT, agent d'accueil,

- Représentants des personnels (6) :
  - M. MIDAVEN
  - Mme PEYNAUD,
  - M. NGHIEN,
  - Mme PROISY
  - Mme LE BASTARD
  - Mme APAKIAN

- Représentant des parents d'élèves (6) :
  - Mme CHAINE (API),
  - Mme LEMMOUCHI-MAIRE (FCPE),
  - Mme SOULHOL (API),
  - Mme POISSON (PEEP).
  - M. BOCION (FCPE)
  - Mme MARCILLE (PEEP) suppléante

- Représentants des élèves (1) :
  - Charline CAMPION-CHAINE

Le quorum est atteint (18 présents).
Mme HEJOAKA est désignée secrétaire de séance.

1) Approbation de l'ordre du jour (pour vote)

1 point est ajouté :

- Modification du règlement intérieur

Adoption (17 voix pour / 1 abstention)

2) Compte-rendu du CA du 20/05/2021 (pour vote)

Adoption (17 voix pour / 1 abstention)

3) **Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle**

Adoption à l'unanimité

4) **Délégation de signature à Mme la Principale adjointe pour les actes hors financiers**

Adoption à l'unanimité

5) **Organisation du temps scolaire : passage en semestre**

Est proposé l'organisation suivante :

2 périodes :

- **Semestre 1 :** du 02 septembre au 14 janvier pour les 3èmes
  du 02 septembre au 21 janvier pour les autres niveaux
- **Semestre 2 :** du 15 janvier au 25 mai pour les 3èmes
  du 22 janvier au 10 juin pour les autres niveaux

Le conseil de classe :

Le conseil de classe se réunit à l'issue de chaque période et examine les résultats de chaque élève. Un bulletin à destination des familles est édité. Sur ce bulletin figurent les résultats de la période scolaire écoulée, les appréciations des professeurs et les décisions du Conseil de Classe.

Celui-ci peut attribuer : Félicitations - Compliments - Encouragements
Mise en garde Travail ou/et Conduite et/ou Assiduité

Le bilan de mi-semestre :

Un bilan de mi-semestre est fait entre chaque période :

- mi-semestre 1 : semaine du 15 au 19 novembre
- mi-semestre 2 : semaine du 21 au 25 mars

Ce bilan de mi-semestre donne lieu à une réunion entre un membre de la Direction et le professeur principal. Les parents des élèves à alerter sont contactés par le professeur principal (rdv physique ou téléphonique). La liste des parents à contacter est établi lors du bilan de mi-semestre. Un bilan de mi-semestre (relevé de note + synthèse du professeur principal) est transmis à tous les parents par l'intermédiaire des élèves.

Les rencontres parents-professeurs :

- Réunion de rentrée la 2ème et 3ème semaine de septembre
- Réunion en présentiel à mi-semestre pour les parents d'élèves ciblés en 6ème le 23/11

- Remise des bulletins du 1er semestre par le professeur principal lors d'une rencontre avec les parents les 8 et 10 février
- Les bulletins du 2ème semestre sont envoyés aux familles par la poste.

Les parents attirent l'attention sur plusieurs points de vigilance :

- Faire un retour à mi-semestre à toutes les familles et pas seulement celles des élèves en difficulté.
- S'assurer d'une réelle concertation de l'équipe pédagogique en amont du bilan de mi-semestre.

Adoption (14 POUR / 3 CONTRE / 1 ABSTENTION)

6) Modification du règlement intérieur

Les points surlignés sont proposés à la modification :

I – Scolarité
Contrôle du travail, de l'assiduité et des résultats de l'élève :
Les parents sont informés de l'activité scolaire de leurs enfants par :
Les cahiers, les travaux et le cahier de texte personnel de l'élève (que l'élève doit impérativement tenir à jour)
L'ENC (Environnement Numérique des Collèges) OZE où les parents/élèves peuvent accéder au cahier de texte, aux notes, au suivi de l'assiduité et de la scolarité…
Le bulletin semestriel (envoyé aux familles par la poste ou remis en main propre). Sur ce bulletin figurent les résultats de la période scolaire écoulée, les appréciations des professeurs et les décisions du Conseil de Classe. Celui-ci peut attribuer : Félicitations - Compliments - Encouragements - Mise en garde Travail ou/et Conduite et/ou Assiduité

L'attention portée à la scolarité de leurs enfants et aux informations disponibles sur OZE participent à favoriser la réussite des élèves.
X – DEMI-PENSION
L'inscription à la demi-pension est prise pour la durée de l'année scolaire et est réalisée auprès du Conseil Départemental. Le restaurant scolaire est fermé le mercredi. En cas de difficultés financières, les familles peuvent obtenir une aide.
Un élève demi-pensionnaire qui n'a pas cours l'après-midi ne peut être autorisé à sortir de l'établissement avant d'avoir déjeuné.
La demi-pension étant un service rendu aux familles, toute infraction aux règles de bonne tenue sera passible de punition ou de sanction et pourra, en cas de récidive, entrainer la tenue d'un conseil de discipline.
Le régime, externe ou demi-pensionnaire, ou le choix des jours, s'effectue au début de l'année scolaire. Les modifications sont acceptées uniquement en fin de trimestre.
Si les parents souhaitent ne pas faire déjeuner leur enfant exceptionnellement, la demande doit être déposée au plus tard, la veille avant minuit (mot écrit ou mail à la vie scolaire), ~~la veille pour ne pas être facturé.~~

Adoption (16 POUR – 1 abstention)

7) **Contrat de 2 nouveaux photocopieurs avec la société TOSHIBA**

Adoption à l'unanimité

8) **Questions diverses**

Les toilettes : des éléments de réponses sont donnés aux parents d'élèves sur l'accessibilité et la propreté aux toilettes :

- Le nettoyage est fait 2 fois par jour par la société SEQUOIA et 1 contrôle le matin par un agent du collège
- Le papier est à disposition dans un distributeur à l'entrée des toilettes. Le papier n'est pas à disposition directement dans les cabines.
- Les urinoirs ne garantiraient pas l'intimité des garçons. Ces urinoirs sont installés depuis la reconstruction du collège. Il n'y a pas de travaux prévus du conseil départemental dans ce sens. Notre ouvrier polyvalent réfléchit à la faisabilité d'un aménagement.
- 3 portes dans les toilettes garçons ne se ferment pas. M. Hocine est chargé de les réparer dans la semaine.
- Un postage d'AED à chaque récréation devant les toilettes a été mis en place pour renforcer la vigilance et éviter que les élèves ne stationnent ou s'accaparent l'espace.
- Un rappel est fait sur la nécessité pour chaque élève de respecter ces lieux communs pour le bien-être de tous

Le poids des cartables : les parents de 6ème principalement font remonter des poids de cartables excessifs en fonction des journées (allant jusqu'à 12 kgs). Certaines matières comme les sciences disposent de double jeux de manuels dans les salles pour permettre aux élèves de ne pas apporter leur livre. Un rappel sera fait aux enseignants pour bien expliciter en amont le matériel nécessaire à chaque séance. Les enseignants usent déjà de pédagogie bienveillante envers les 6èmes en cas d'oubli. Un travail sur la liste de fournitures est à engager pour l'année prochaine (autoriser 2 petits cahiers plutôt qu'un gros cahier par exemple)

La cantine : les retours d'élèves sont très positifs depuis la mise en place de la cuisine en production locale.

La secrétaire de séance

COLLEGE ALBERT CAMUS PRINCIPAL ADJOINT 92270 BOIS COLOMBES
Valérie HEJOAKA

Le Président de séance

COLLEGE Albert CAMUS Le Principal 92270 BOIS-COLOMBES